



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/215/Add.1
6 août 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
Point 121 de la liste préliminaire*

PLAN DES CONFÉRENCES

Résultats présentés par les organes subsidiaires qui n'utilisent pas la totalité des ressources mises à leur disposition en matière de services de conférence, notamment le temps de réunion qui leur est imparti pour leurs sessions; bilan des problèmes et des facteurs à l'origine de cette situation dans les organes dont le taux d'utilisation des services de conférence a été inférieur au seuil fixé pendant au moins trois sessions.

Rapport du Secrétaire général

Additif

II. ORGANES SUBSIDIAIRES QUI N'UTILISENT PAS LA TOTALITÉ DES RESSOURCES MISES À LEUR DISPOSITION EN MATIÈRE DE SERVICES DE CONFÉRENCE, NOTAMMENT LE TEMPS DE RÉUNION QUI LEUR EST IMPARTI

N. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

Groupe de travail chargé d'étudier les pratiques en matière de contrats internationaux

Groupe de travail des échanges de données informatisées

Groupe de travail sur la législation de l'insolvabilité

1. Les trois groupes de travail de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) ont signalé que si les séances étaient levées avant l'heure prévue et qu'une partie du temps était de ce fait non utilisée, comme l'indiquaient les statistiques, c'était souvent à cause des consultations informelles demandées par leurs présidents. Il faut à leur avis

* A/52/150.

s'efforcer d'optimiser l'utilisation des services de conférence, notamment, en commençant les réunions à l'heure.

2. À cette fin, on a rappelé aux représentants qui assistaient aux réunions récentes de la CNUDCI qu'ils devaient utiliser le plus efficacement possible les ressources mises à leur disposition en matière de services de conférence. Au cours des réunions tenues récemment à Vienne, ces ressources ont été beaucoup plus utilisées. Par exemple, lors de la vingtième session du Groupe de travail sur la législation de l'insolvabilité, qui s'est tenue en octobre 1996, le taux d'utilisation a été de 89 %; on s'attend qu'il dépasse largement ce chiffre durant la trente et unième session de la CNUDCI, en mai 1997.

III. BILAN DES PROBLÈMES ET DES FACTEURS À L'ORIGINE DE LA
SITUATION DES ORGANES DONT LE TAUX D'UTILISATION DES
SERVICES DE CONFÉRENCE A ÉTÉ INFÉRIEUR AU SEUIL FIXÉ
PENDANT AU MOINS TROIS SESSIONS

D. Comité de l'information

3. Le 7 juillet 1997, le Président du Comité des conférences a tenu des consultations avec le Président du Comité de l'information et tous deux ont passé en revue les résultats statistiques du Comité de l'information pendant les trois ans écoulés. Son Président a fait remarquer que, en raison de la nature des sujets abordés, les délégations ne participaient pas toujours activement aux débats mais préféraient faire une déclaration à l'issue des discussions. Cette pratique conduisait à lever les séances avant l'heure prévue, ce qui entraînait une faible utilisation des services de conférence.

4. Cependant, dans la mesure où l'information faisait partie du programme de réformes du Secrétaire général, on a estimé qu'en 1997, la participation serait plus active et les services de conférence mis à la disposition du Comité plus rationnellement utilisés. On a souligné qu'un moins grand nombre de réunions avait été demandé pour 1997 sur la base des statistiques d'utilisation précédente.

5. Le Président a assuré le Président du Comité des conférences que le bureau et les membres du Comité de l'information seraient tenus au courant des questions abordées au cours de ces consultations.
